

# Le **magazine**

DOSSIER

**Aménagement :  
Remettre les  
bourgs au centre**

ACTUALITÉS

**Le Val d'Ille-Aubigné s'engage  
pour la transition énergétique  
et le climat**

ILS FONT LE TERRITOIRE

**Les ados du GPAS  
tombés dans les pommes**

Journal d'Information du Val d'Ille-Aubigné

# L'édito

de Claude Jaouen  
Président du Val d'Ille-Aubigné



**N**otre Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné créée au 1<sup>er</sup> janvier 2017, s'est rapidement mise en place grâce à la forte implication des services et de tous les élus. À titre d'exemple je rappelle que les services d'accueil petite enfance et RIPAME ont rapidement été organisés avec l'ouverture d'une micro-crèche supplémentaire à Melesse dès le mois de mars.

Dès début 2017 le travail a été engagé selon les priorités de notre projet de territoire portant notre objectif d'un territoire durable en transition énergétique et écologique.

Pour construire une vision commune du développement de la Communauté de communes, décider des priorités et établir une programmation pluriannuelle de mise en œuvre, les mises à jour utiles des schémas d'aménagement de notre territoire et les nouveaux projets ont été engagés dans le calendrier prévu. Ces temps d'études sont nécessaires pour garantir le pilotage et l'efficacité de l'action publique.

La construction de cette vision commune nous la voulons partagée avec les communes et les acteurs du territoire. C'est l'objet du travail en cours sur différents thèmes, telle l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercom-

munal (PLUi) qui va fixer le cadre nécessaire et les règles permettant le développement harmonieux du territoire. En complément la stratégie de développement économique et le plan d'actions associé seront finalisés au printemps. Les déplacements sont une question centrale au quotidien pour tous les habitants. Définir des axes d'amélioration est l'objet du schéma de déplacements à l'étude avec des ateliers ouverts à la participation des habitants. En outre, l'élaboration du Plan Climat, Air et Énergie du Territoire (PCAET) est lancée de manière participative en associant des partenaires et des acteurs du territoire. Cette démarche fixe le cadre transverse et la clé de voûte de l'ensemble des études et plans d'actions. Elle conduira à retenir un plan de route cohérent pour tendre vers un territoire à énergie positive à l'horizon 2050, dans une démarche globale de développement durable impliquant l'ensemble des acteurs du territoire.

Au nom de l'ensemble des élus et des équipes du Val d'Ille-Aubigné je vous souhaite à chacune et chacun d'entre vous, une très bonne et heureuse année 2018.

Claude Jaouen,  
Président du Val d'Ille-Aubigné,  
Maire de Melesse.

VALORISER  
**il**  
PARTAGER

Val d'ille  
Aubigné

**Directeur de la publication :** Claude Jaouen. **Conception et mise en page :** MEDIAVERBE. **Rédaction :** Services du Val d'Ille-Aubigné. **Crédit photos :** Val d'Ille-Aubigné, BRUDED et Hervé Paitier. **Impression :** Imprimerie des Hauts de Vilaine - Le magazine du Val d'Ille-Aubigné est imprimé sur du papier 100% recyclé labellisé FSC Mixte. **Tirage :** 17 000 exemplaires. **ISSN :** 2553-4025 - **Dépôt légal :** Janvier 2018.





## ← Énergies renouvelables

# Un chantier école pour former à la pose de panneaux photovoltaïques



**D**ans le cadre du programme Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte\*, la Communauté de communes accompagne le développement de la production d'énergie renouvelable.

En 2016, une formation sur les Énergies Renouvelables a été effectuée par les agents municipaux et communautaires. 2017 a été l'année des travaux pratiques avec un chantier école de pose de panneaux solaires photovoltaïques sur la médiathèque de Melesse. La production d'énergie par les panneaux solaires permettra l'autoconsommation de ce bâtiment.

Du 5 au 7 décembre dernier, des agents de la commune de Melesse ont installé eux-mêmes ces panneaux, encadrés par un formateur de la société Aezeo.

\*Programme soutenu par le Ministère de la transition écologique et solidaire

## Urbanisme

# La radio PLUi interroge les habitants



**D**ans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de la concertation publique, des comédiens professionnels du Criporteur ont présenté la démarche PLUi en cours à travers quatre événements organisés sur les communes de Melesse, La Mézière, Saint-Aubin-d'Aubigné et Sens-de-Bretagne. C'est dans ce cadre que la Radio PLUi a diffusé quatre journées d'émission en direct sur le territoire du Val d'Ille-Aubigné.

L'objectif de l'initiative était de faire connaître la démarche PLUi auprès des habitants et recueillir leur parole en les interrogeant sur ce qu'ils apprécient dans leur commune, sur leurs souhaits

pour le territoire de demain. La tranquillité de vie à proximité de Rennes est un atout d'après les habitants. Les habitants souhaitent davantage de pistes cyclables, plus de connexions sécurisées pour se rendre au travail, à l'école... D'autres sujets tels que le devenir de l'ancien Super U de Saint-Aubin-d'Aubigné, la cohésion du territoire, la création d'équipements sportifs ont également été évoqués.

Le PLUi est un outil de planification qui traduira par l'occupation du sol, les souhaits d'aménagement et de développement retenus pour le territoire.

Vous avez des observations ? Contacter : [plui@valdille-aubigne.fr](mailto:plui@valdille-aubigne.fr)

## ✓ Biodiversité : Le Val d'Ille-Aubigné récompensé pour son action exemplaire

La Communauté de communes a été élue "Meilleure Intercommunalité pour la biodiversité 2017" pour son action de préservation et de restauration concrète de la trame verte et bleue sur son territoire.

La collectivité a été récompensée pour ses actions en faveur de la biodiversité menées depuis 2009 : schéma local de la trame verte et bleue, restauration du bocage, sensibilisation du grand public à la biodiversité, création de passages à faune, éco-construction d'équipements publics, requalification écologique de zone d'activité...

Ce prix a été décerné au Val d'Ille-Aubigné dans le cadre de la septième édition du concours organisé par Plante & Cité\*, Natureparif, l'agence régionale pour la nature et la biodiversité en Île-de-France, et l'Agence française pour la Biodiversité. 88 villes et intercommunalités s'étaient portées candidates.

 Plus d'information : [www.capitale-biodiversite.fr](http://www.capitale-biodiversite.fr)

\*Centre technique national sur les espaces verts et la nature en ville.

# Des sculptures monumentales dans la ZAC de la Bourdonnais

**L**a Zone d'activités de la Bourdonnais à La Mézière avait besoin d'un nouvel essor. En démarche de requalification depuis 2014, elle accueille des entreprises artisanales et industrielles.

Subventionnée par le Conseil régional, la Communauté de communes a engagé une démarche d'intégration artistique sur la zone d'activités. Lauréat d'un appel à candidature, le sculpteur émérite, Francis Beninca a été choisi pour son projet "Les herbes folles" qui organise la matière en structures courbes, aériennes, à

la fois imposantes et légères. "J'observe que la nature cherche constamment à obtenir la plus grande résistance possible avec le moins de matière possible, et qu'elle trouve dans la courbe la clé de cette quête." Inspiré par le site de la Bourdonnais, Francis Beninca a imaginé trois sculptures monumentales en tiges d'acier brut qui seront réalisées, sur place, au cours de l'hiver 2017-2018. Rendez-vous au printemps pour admirer les œuvres qui finaliseront une zone réinventée !

## **Vous souhaitez installer votre entreprise sur le territoire ?**

De nouveaux lots, idéalement agencés dans un aménagement de zone optimisé, sont déjà disponibles. Avec l'appui du service développement économique du Val d'Ille-Aubigné, toutes les entreprises qui souhaiteraient s'installer sur le territoire trouveront conseils et accompagnement personnalisé tout au long des démarches d'installation, ou de déménagement.

► Contacter Élodie Cadieu :

02 99 69 86 09

[elodie.cadieu@valdille-aubigne.fr](mailto:elodie.cadieu@valdille-aubigne.fr)

## Éco-pâturage

### Bientôt de nouveaux prêts de parcelles pour les particuliers

**D**ans le cadre de la gestion différenciée de ses espaces verts, le Val d'Ille-Aubigné a mis en place de l'éco-pâturage. Ce mode de gestion se fait grâce à des prestations de services et des partenariats avec des particuliers propriétaires d'animaux.

En 2018, cinq nouvelles parcelles enherbées seront mises à disposition pour de l'éco-pâturage à destination des particuliers : deux à Melesse (700 m<sup>2</sup> et 4 000 m<sup>2</sup>), une à Montreuil-sur-Ille (4 900 m<sup>2</sup>) et une à Vieux-Vy-sur-Couesnon (1 000 m<sup>2</sup>).

La Communauté de communes re-

cherche des particuliers intéressés pour le pâturage de leurs animaux (vaches, moutons, chèvres, ânes, chevaux). La parcelle est prêtée gratuitement. Les clôtures, l'abreuvement et le suivi des animaux sont à la charge du particulier.

Si vous êtes intéressé pour disposer de l'une de ces parcelles, contacter la Communauté de communes avant le 31 janvier 2018.

► Contacter Justine Le Bras :

02 99 69 86 03

[justine.lebras@valdille-aubigne.fr](mailto:justine.lebras@valdille-aubigne.fr)

La sélection des dossiers aura lieu courant février.

## Laurier palme Inventaire participatif des espèces invasives



**Origine :** Europe orientale, importée au 16<sup>e</sup> siècle en tant que plante d'ornement.

**Description :** Arbuste de 2 à 6 m de haut. Feuilles ovales et persistantes vertes foncées, luisantes au dessus et plus claire en dessous. Fleurs en grappes blanchâtres. Baies rouges et rondes, devenant noires.

**Reproduction :** Par ses fruits mangés et disséminés par les oiseaux.

**Milieus :** Essentiellement en sous-bois et dans les jardins d'ornement.

**Conseils de gestion :** Au mieux (notamment pour les jeunes pousses), arracher la plante et ses racines avant floraison et mettre en déchetterie. À minima, couper les fleurs avant la maturité des graines et jeter avec les déchets ménagers pour incinération..

 Vous souhaitez nous aider à mieux connaître la localisation de cette plante sur notre territoire et pour retrouver l'ensemble des fiches espèces invasives, rendez-vous sur : [www.valdille-aubigne.fr/especes-invasives](http://www.valdille-aubigne.fr/especes-invasives)

## Un potager pleins de ressources !

Début 2017, le chantier d'insertion de la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné a expérimenté une nouvelle activité : la production de légumes.

L'objectif de ce nouveau projet est de favoriser l'insertion socio-professionnelle des salariés en leur proposant une formation en maraîchage bio. Les produits sont ensuite mis en vente à l'épicerie solidaire. Cette activité participe à l'acquisition de nouvelles compétences pour les salariés. Elle favorise la mobilité professionnelle, crée du lien entre les salariés et différentes structures comme l'épicerie solidaire ou les

crèches. Elle est également un bon support pour aborder les questions alimentaires, le bien être, la santé et la sensibilisation au respect de l'environnement.

Les salariés ont également contribué à l'aménagement de la parcelle mise à disposition par la commune de Montreuil-le-Gast.

Depuis le printemps, le potager a permis de fournir environ 50 kg par semaine de légumes variés à l'épicerie solidaire. Les surplus ont été donnés au Restaurant du Cœur.

Le chantier d'insertion aura produit en 2017 environ une tonne de légumes !

## ◀ Environnement

# Le Val d'Ille-Aubigné s'engage pour la transition énergétique et le climat



Le "Plan Climat Air Énergie Territoire" (PCAET) du Val d'Ille-Aubigné a pour objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre et les émissions de polluants atmosphériques.

**L**a Communauté de communes a officiellement lancé l'élaboration de son "Plan Climat Air Énergie Territoire" (PCAET) en mars 2017. Il devra être finalisé au plus tard en décembre 2018.

### Un PCAET, qu'est-ce que c'est ?

C'est un plan d'actions qui doit permettre de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et les émissions de polluants atmosphériques, maîtriser la demande en énergie, augmenter la production et l'utilisation des énergies renouvelables (ENR), et de s'adapter au changement climatique. Ainsi, le territoire contribue à l'effort général pour atteindre les objectifs de la loi de transition énergétique et des engagements internationaux (COP).

### À quoi ça sert ?

Il s'agit non seulement de lutter contre le changement climatique, mais également de préserver le cadre de vie et la santé des habitants du territoire. La pollution de l'air serait ainsi responsable de 48 000 décès prématurés par an en France. Les enjeux économiques et sociaux sont aussi importants : la facture énergétique moyenne d'un logement sur le territoire est de 2000 €/an ; pour les foyers se chauffant à l'électricité, cette facture a progressé de 25 % depuis 2007.

### Que faisait-on avant ?

Depuis 2015, le Val d'Ille-Aubigné est reconnu Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte par l'État, grâce à son

engagement politique volontariste. Rendre accessibles des alternatives à la voiture solo (location de vélos à assistance électrique, autopartage, transports en commun, etc.), accompagner la rénovation des logements à travers la Plateforme Locale de Rénovation de l'Habitat, développer la filière bois notamment pour le stockage carbone et la production d'ENR, sont autant d'actions concrètes menées depuis plusieurs années déjà sur le territoire.

### Où en est-on ?

Le diagnostic du PCAET met en avant 3 secteurs à forts enjeux, caractéristiques d'un territoire péri-urbain et rural, qui reste structuré par l'activité agricole :

- Le logement : 1er consommateur d'énergie, avec comme principal vecteur l'électricité et comme principal usage le chauffage.
- Les déplacements quotidiens : 2nd secteur pour la consommation d'énergie et les émissions de GES, 1er pour les émissions de certains polluants atmosphériques. Ces déplacements se font à 76 % en voiture - même pour de très courtes distances - et à plus de la moitié en voiture "solo".
- L'agriculture : 1er secteur pour les émissions de GES, en grande majorité des émissions non énergétiques (méthane) liées à l'élevage de ruminants ; également 1er secteur pour les émissions d'ammoniac ; mais aussi 1er secteur à contribuer au stockage carbone et à la production d'ENR.

La production d'ENR ne représente aujourd'hui que 8 % de la consommation et est assurée en majorité par le bois. Il existe

encore un fort potentiel de valorisation de cette ressource.

Certaines communes sont plus avancées et produisent sur et pour leur patrimoine public plus de 40 % de leur consommation.

Une unité de méthanisation agricole comme celle de Guipel équivaut à la consommation annuelle de 300 habitants pour leurs logements.

### Et après ?

La collectivité lancera au 1er semestre 2018 des groupes de travail pour proposer des actions. Les groupes seront ouverts aux acteurs locaux souhaitant s'investir dans la mise en œuvre de ces actions.

### Comment s'informer ou participer ?

Retrouvez les informations du PCAET : [valdille-aubigne.fr](http://valdille-aubigne.fr)

► Contactez le service énergie climat : [soazig.rouillard@valdille-aubigne.fr](mailto:soazig.rouillard@valdille-aubigne.fr) ou [michel.janssens@valdille-aubigne.fr](mailto:michel.janssens@valdille-aubigne.fr)  
02 99 69 86 86

## L'agriculture en transition

Les chambres d'agriculture de Bretagne organisent les 1 et 2 février 2018, à Acigné, le forum "L'agriculture en transition énergétique et climatique avec les territoires". Pour recueillir des idées, trouver des références, chercher des solutions. En présence de Christian de Perthuis, économiste, co-auteur de "Le climat, à quel prix ? La négociation climatique, 2015".



# Aménagement : Remettre les bourgs au centre



À Guipel, l'aménagement du centre-bourg permet une circulation sécurisée pour les piétons et les cyclistes.

Concurrencés par l'habitat neuf et les zones commerciales, les centres-bourgs se cherchent un second souffle.

Le Val d'Ille-Aubigné aide les communes à faire battre leur cœur de village plus fort. Avec des services attendus, des logements adaptés et des espaces publics de qualité.

Tous les ans, le Val d'Ille-Aubigné attire des familles, des emplois et des activités nouvelles. Aux portes de Rennes, le territoire est attractif. Mais comment se portent ses centres-bourgs ? Ils souffrent aussi de ce que les urbanistes appellent la "dévitalisation", marquée par les logements vides et la disparition des commerces de proximité.

Partout en France, l'habitat vieillissant et l'essor des centres commerciaux en périphérie fragilisent les centres-bourgs. "L'habitat ancien ne répond plus forcément aux aspirations actuelles. Il est souvent plus facile et moins cher de construire neuf en lotissement", observe Lucie Calvet, responsable du pôle aménagement et urbanisme. D'autres communes du territoire ne connaissent pas forcément ces difficultés mais possèdent des espaces vacants ou sous-utilisés qui pourraient être revalorisés".

Heureusement, la dévitalisation des centres-bourgs n'est pas une fatalité. Faire revenir les familles, les commerces et les services en centre-bourg est possible. Le jeu en vaut l'enjeu.

Faire revivre un centre-bourg réduit la consommation de terres agricoles, limite les coûts de viabilisation, favorise les mobilités douces, maintient le lien social...

"La maison individuelle pavillonnaire ne répond pas aux attentes de tous. Elle n'est pas non plus accessible à tous", relève Lucie Calvet. Les jeunes ménages aspirent souvent à la location d'abord. Les personnes âgées cherchent des logements adaptés, proches des services.

## Une démarche collective

Depuis plusieurs années, le Val d'Ille-Aubigné se mobilise pour insuffler une énergie nouvelle aux centres-bourgs. La démarche



À Vignoc, une passerelle a été aménagée le long de l'étang entre le bourg et l'aire multimodale.

## EN CHIFFRES

• **80** logements locatifs sociaux construits en centre-bourg par la Communauté de communes depuis 2012 pour un montant total de 1,2 millions d'euros.

• **11** commerces alimentaires soutenus par la Communauté de communes en centre-bourg pour maintenir le commerce de proximité.

## BON À SAVOIR

### Une prime pour s'installer

La plateforme locale de rénovation de l'habitat - Pass Réno - simplifie la vie des particuliers qui engagent des travaux pour améliorer le confort, l'accessibilité et la performance énergétique de leur logement.

Aux propriétaires primo-accédants qui souhaitent s'installer en centre-bourg dans un logement ancien, Pass Réno propose jusqu'à deux visites gratuites de diagnostic pour dresser un état des lieux de l'existant, estimer les travaux à prévoir et établir un plan de financement. Sous réserve d'atteindre l'étiquette-énergie D après travaux, Pass Reno accorde aux propriétaires une aide financière d'un montant maximal de 5 000 €, en plus des aides de l'état et du département.

Depuis deux ans, une vingtaine de ménages a déjà bénéficié de cette prime abondée par le Val d'Ille-Aubigné et le Département d'Ille-et-Vilaine.

► Plateforme locale rénovation de l'habitat (PLRH) :  
02 99 69 58 93 - [www.pass-reno.bzh](http://www.pass-reno.bzh)

est globale. Il faut penser habitat mais aussi services, commerces, équipements, espaces publics...

Complexe et coûteux, le projet doit être pensé à long terme, à différentes échelles. La Communauté de communes accompagne donc les communes, en particulier pour le commerce et l'habitat.

Le Val d'Ille-Aubigné aide les élus à identifier les secteurs potentiels de renouvellement urbain (dépendances, garages, logements vacants, "dents creuses"...). L'intercommunalité finance les études de faisabilité. Elle aide les communes à acquérir le foncier avec le soutien de l'EPF Bretagne. Elle subventionne aussi les projets de logements locatifs sociaux au cœur de bourgs, souvent plus coûteux pour les bailleurs sociaux. Elle participe à la réalisation des équipements d'intérêt communautaire (équipements petite enfance...). Elle se bat également pour sauver les derniers commerces de proximité dans les communes de moins de 2 500 habitants.

Depuis 2010, plusieurs projets de logements sociaux en cœur de bourg ont vu le jour. À Langouët, Vignoc, Guipel, Sens-de-Bretagne... *"Des interventions plutôt modestes et ponctuelles, note Lucie Calvet. Mais nous engageons aujourd'hui avec l'Audiar et l'Etablissement Public Foncier (EPF) de Bretagne une réflexion globale sur le renouvellement urbain dans toutes les communes du territoire"*.

Où il sera aussi question du cadre de vie, des déplacements, des équipements et des services pour renforcer l'attractivité des centres-bourgs.

### Des réalisations locales

À Melesse, entre l'église et la salle polyvalente un terrain sera libéré pour construire une cinquantaine de logements libres et locatifs sociaux, adaptés aux seniors. Une maison de l'enfance sera aménagée sur la parcelle. L'équipement hébergera les services du Ripame et une crèche d'une capacité d'accueil de 39 enfants. Un bel exemple de mixité sociale et intergénérationnelle.

Près de la mairie de Guipel, une étude est en cours pour un nouvel équipement privé situé devant l'EHPAD, à deux pas de la bibliothèque et de la garderie municipale. Ce sera une maison de santé, calibrée pour l'installation de deux médecins et deux kinésithérapeutes. Le bâtiment à énergie positive sera voisin de deux édifices intégrant environ huit logements locatifs sociaux.

Dans le bourg de Vignoc, un autre projet est à l'étude. Il prévoit la réalisation de 20 logements libres et locatifs sociaux de petite taille, intégrés au tissu urbain existant par des espaces publics accueillants et des cheminements doux.

À Langouët, une démarche ambitieuse d'économie circulaire prépare la requalification du centre-bourg autour d'une dizaine de secteurs, sous le signe de la mobilité décarbonée, de l'autonomie énergétique et des espaces mutualisés. De nombreuses idées ont émergé de la concertation avec les habitants dont des maisons individuelles sur pilotis, une zone réservée à l'habitat léger, un habitat participatif, des potagers collectifs, des serres photovoltaïques... Les études se poursuivent.

## Les maires témoignent :

## Langouët 100 % circulaire



**U**ne commune qui ne renouvelle pas sa population meurt. Mais on ne peut plus consommer de terres agricoles ni de biodiversité pour attirer de nouveaux habitants. Il faut construire dans les "dents creuses", en zone urbaine. Il faut aussi proposer un mode de vie qui donne envie d'y habiter.

Sur dix secteurs du bourg, nous avons choisi de bâtir entre 25 et 35 logements sociaux ou à loyers accessibles, très écologiques. Tous seront équipés de panneaux photovoltaïques. Couplés à un tracker solaire, ils produiront de l'énergie directement commercialisable auprès des habitants. Des logements auront un potager sur

le toit (quand cela est possible). Un centre de ressources en permaculture aidera les habitants à jardiner.

La rénovation du centre-bourg offre l'opportunité de devenir une commune à énergie positive, tournée vers l'autonomie alimentaire. Depuis 20 ans, nous nous efforçons d'être le moins pénalisant possible pour la planète et la santé.

Nous voulons désormais aller plus loin et apporter un bénéfice net à l'environnement".

- Daniel Cueff, maire,  
Conseiller délégué à l'économie circulaire.

## Deux logements sociaux à Sens-de-Bretagne



**E**ntre deux rues du bourg, il y avait ce passage piétonnier étroit, bordé par une maison qui menaçait ruine. Impossible de contacter le propriétaire... Nous avons engagé une procédure d'expropriation pour récupérer la parcelle et mettre en sécurité les lieux.

La bâtisse a été démolie pour construire à la place deux petites maisons mitoyennes (T3), accessibles et économes en énergie. Le passage a été réaménagé par la même occasion. C'est plus propre, plus accueillant. Les travaux touchent à leur fin. Les loge-

ments seront bientôt mis en location. Nous imaginons accueillir deux jeunes ménages, sans doute avec des enfants.

Créer deux logements sociaux ne suffit pas pour revitaliser un centre-bourg. Mais c'est un premier pas indispensable. Il faut aussi penser au commerce et au stationnement. Ce genre d'opération peut s'avérer complexe. Il y a des contraintes financières, techniques, juridiques... Chez nous, il a fallu quatre ans".

- Yves Colombel, maire,  
Vice-président en charge de la communication.

## Vingt logements et des espaces publics à Vignoc



**N**ous faisons le choix de densifier le centre-bourg avec une vingtaine de logements variés, de taille intermédiaire et à prix accessible. Ils intéresseront une population plus jeune mais aussi les personnes âgées qui souhaitent se rapprocher des services de proximité. Il y a une demande. Deux secteurs ont été identifiés, l'allée des Camélias et la rue de la Poste. Dès l'an prochain, nous bâtirons des maisons individuelles et un immeuble de huit appartements. Pour l'instant, il ne s'agit pas de logement social.

Le renouvellement urbain se fera aussi par

les espaces publics. Nous allons créer du stationnement et une placette. Ce sera plus convivial. L'endroit est stratégique. Il est traversé par les enfants qui se rendent à l'école. Sécuriser leurs trajets était essentiel.

Au début, nous avions imaginé accueillir de nouveaux commerces. Finalement, nous n'avons pas retenu cette option. Ce n'est pas évident de garantir une demande pérenne".

- Jean Le Gall, maire,  
Vice-président en charge  
des équipements publics, du haut débit  
et de l'agriculture.





Pendant deux ans, 75 jeunes ont enchaîné les rencontres, les ateliers, et les visites pour découvrir la pomme sous un nouveau jour.

© Thomas Grébot

# Les ados du GPAS, tombés dans les pommes

**Des vergers à la cuisine, le groupe de pédagogie et d'animation sociale (GPAS) du Val d'Ille a guidé pendant deux ans des adolescents sur les chemins de la pomme et du terroir. Le livre "Pommes d'ados" retrace leur aventure gourmande.**

**L**e premier chapitre de "Pommes d'ados" s'est écrit dans les coulisses d'un concours culinaire, organisé à l'initiative d'un groupe d'adolescents pâtisseries lors de la Journée des vergers, à Guipel. La greffe a pris. *"On s'est dit qu'il y avait sans doute plein de choses à dire, à faire et à voir autour de ce sujet, très lié au patrimoine local"*, se souvient Marie Dryll, pédagogue de l'espace public. Résultat ? Pendant deux ans, 75 jeunes ont enchaîné les rencontres, les ateliers et les visites pour découvrir le fruit sous un jour nouveau. Keithe, 16 ans, en rigole encore : *"Pour moi, il n'existait qu'une variété de pomme. LA pomme et rien d'autre..."*.

## Savoir-faire et tour de main

À tour de rôle, toujours en petits groupes, les adolescents ont participé à la cueillette des pommes dans les vergers d'un particulier, puis d'un arboriculteur. Ils ont pressé leur récolte et mis en bouteille leur production aux Vergers de l'Ille - plus de 700 bouteilles en deux saisons. Ils ont bu les conseils des professionnels. Yann, 17 ans, commente : *"J'ignorais comment on faisait le cidre. Maintenant, je sais. J'ai vu les cuves. Je sais aussi qu'il faut mélanger plusieurs variétés pour obtenir un bon jus de pomme"*.

Les ados ont appris à planter un pommier, à entretenir l'arbre au naturel et à goûter. Ils sont allés faire un tour chez les grands-

mères des copains, à la boulangerie de Vignoc, dans des restaurants de Gévezé et de Rennes... Ils ont apprivoisé le tour de main pour mitonner des recettes savoureuses de tarte tatin, de mijoté de porc et de croquant. Toujours à la pomme. L'aventure leur a permis de croiser aussi une illustratrice, un imprimeur, un journaliste...

Bilan ? *"On a fait plein de choses différentes. Avec un côté très ludique. Je me suis fait plein de copains"*, résume Yann. *"Je n'aurais jamais eu l'idée toute seule de m'intéresser à la pomme, reconnaît Keithe. Mais écouter des gens parler de leur métier, de leur passion, j'adore !"*

## ► En savoir plus :

Tiré à 1 000 exemplaires, le livre "Pommes d'ados" est disponible gratuitement à l'accueil de toutes les mairies et bibliothèques du Val d'Ille-Aubigné.



## 110 jeunes participent au groupe de pédagogie et d'animation sociale (GPAS)

Depuis 2008, l'association d'éducation populaire propose aux jeunes de 12 à 18 ans des activités de découverte en petits groupes de leur territoire, à forte valeur ajoutée sociale et environnementale. Les animations se déroulent pendant les vacances et en semaine sur le temps périscolaire - mercredi, vendredi et samedi. Cette année, 110 jeunes participent aux activités du GPAS moyennant une participation modeste (adhésion 2€/an ; sortie 1,5€) Subventionnée par la Communauté de communes (80 000 € en 2017), le GPAS étendra son action aux 19 communes du Val d'Ille-Aubigné en 2018 avec la création d'un troisième poste d'animateur professionnel permanent.

► GPAS Val d'Ille  
23 rue des Chênes, Langouët  
06 89 25 55 05  
07 83 36 64 45  
[www.gpas.infini.fr](http://www.gpas.infini.fr)

# Bougez autrement au Val d'Ille-Aubigné

## Les aventuriers de la mobilité 2017



Cinq volontaires ont laissé leur voiture au garage pendant un mois.

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, le Val d'Ille-Aubigné a organisé l'opération "Les aventuriers de la mobilité".

Cinq volontaires ont laissé leur voiture au garage pendant tout le mois d'octobre et ont testé un autre mode de déplacement : le car, le train, le covoiturage, ou le vélo à assistance électrique. Les abonnements pris en charge par la Communauté de communes, les volontaires nous font partager leur expérience après un mois de test :

► Mariana habite à Saint-Malo et travaille à Montreuil-le-Gast. Elle a choisi de tester le train depuis Saint-Malo jusqu'à Montreuil-sur-Ille ou Saint-Germain-sur-Ille puis de faire les derniers kilomètres avec un vélo à assistance électrique soit 12 ou 5 km (...)

► Nathalie a fait le trajet de Melesse

jusqu'à La Mézière soit une distance de 2,5 km. Elle a pu tester ce trajet à vélo car l'itinéraire qu'elle emprunte habituellement en voiture était en travaux et l'obligeait à faire un détour (...)

► Marine, Macérienne, a testé le vélo à assistance électrique pour se rendre à son travail à Pacé. Elle a effectué 20 km par jour pour un temps de trajet de 25 minutes de son domicile au travail contre 15 minutes en voiture (...)

► Patrick, a testé le vélo à assistance électrique pendant 1 mois pour ses trajets domicile-travail à Saint-Aubin-d'Aubigné. Le trajet de son domicile à son travail est court : 2 km mais avec ses horaires il effectue 3 à 4 allers-retours par jour (...)

► Retrouvez la suite des aventures sur [www.valdille-aubigne.fr](http://www.valdille-aubigne.fr)

## Un brin de lecture

Livres proposés par les lecteurs du Val d'Ille-Aubigné.



### Jeunesse

**ART en MBAR, École Jules Ferry de Rennes**  
A. Guérif, Musée des beaux-arts de Rennes, 2017.

Les élèves de l'école élémentaire Jules Ferry de Rennes avec la complicité d'Andy Guérif, plasticien et auteur de nombreux livres, ont posé un nouveau regard plein de fraîcheur et de malice sur les collections du musée des beaux-arts de Rennes. Laissez-vous emporter par ces récits improbables, souvent décalés, toujours drôles !

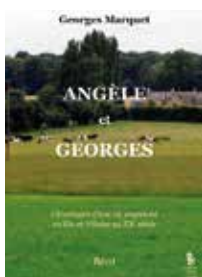


### Ados

**Pommes d'ados**

Groupe de pédagogie et d'animation sociale Val d'Ille, 2017.

"Pommes d'ados" est le résultat d'un projet de 3 ans, il vous fera découvrir quand et comment faire pousser votre pommier, savoir quelles variétés sont présentes sur le territoire du Val d'Ille-Aubigné et enfin comment déguster vos pommes. Le livre est disponible gratuitement dès à présent dans les mairies et bibliothèques du Val d'Ille-Aubigné.



### Adultes

**Angèle et Georges**

G. Marquet, Éditions Yellow Concept, 2017.

Témoignage d'une vie paysanne en Ille-et-Vilaine au XX<sup>e</sup> siècle où les communes du Val d'Ille-Aubigné sont à l'honneur. Nous découvrons Angèle et Georges, leurs souvenirs et leurs valeurs recueillis par leur fils. Une existence simple et riche de transmissions.

## À vos agendas

### ◉ Coup de cœur du Val d'Ille-Aubigné #13

De septembre à mars, dans toutes les bibliothèques du territoire, retrouvez le Coup de cœur du Val d'Ille-Aubigné #13, six romans choisis par le comité de sélection composé de lecteurs de la communauté de communes. Ces romans vous permettront de vous évader, de vous interroger, de ressentir et rêver. À vous de les découvrir et d'en élire un.

### ◉ Comité de sélection Coup de cœur #14

De janvier à juin, venez participer au comité de sélection du Coup de cœur du Val d'Ille-Aubigné #14, c'est vous qui faites la sélection du prochain coup de cœur, parmi 6 thèmes, à vous de lire trois romans minimum et de les noter. Soirée de lancement le mercredi 17 janvier à 20h30 à la bibliothèque de Vignoc.

### ◉ Cap BD 2018

De janvier à juin, dans toutes les bibliothèques et médiathèques de la Communauté de communes, retrouvez CAP BD 2018. Nous vous invitons à découvrir et lire 12 nouveaux one-shot et de voter pour celui qui vous aura le plus plu dans la sélection Découverte et Expert. À partir de 13 ans.

Renseignements et réservations indispensables au 02 99 69 86 89 auprès d'Hélène Gruel.

► Tous les détails sur le blog : <http://lecture.valdille-aubigne.fr>



## Patrimoine

# Un sarcophage du VII<sup>e</sup> siècle exposé à La Mézière



Six hectares de fouille au sud du bourg de La Mézière ont permis de découvrir un espace funéraire datant du V<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> siècle.

Un sarcophage du VII<sup>e</sup> siècle, en calcaire coquillier de Saint-Grégoire, est exposé dans l'Espace calvaire à l'entrée du bourg de La Mézière. Il est enterré dans un caveau sous une épaisse plaque de verre.

## Six hectares de fouilles

Sous l'égide de l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives) de février à octobre 2012, une zone située au sud du bourg : les Lignes de la Gonzée, a permis aux archéologues de mettre à jour une occupation néolithique datant de 4000 av. J-C avec un grand bâtiment sur poteaux et des structures de combustion, une maison circulaire de l'âge du Bronze entre 1500 et 1000 av. J-C et des dépendances d'une villa gallo-romaine de la période Antique des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles avec four, forge et silo à grains.

## Nécropole du Haut Moyen-Âge

Éléments remarquables découverts dans le cadre de l'opération : un espace funéraire d'un hectare de plus de 650 tombes datant du V<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> siècle dont 9 sarcophages en calcaire coquillier de Saint-Grégoire renfermant chacun un à deux squelettes en bon état de conservation. Ils datent du VII<sup>e</sup> siècle.

Conscient de l'intérêt archéologique que représente de telles découvertes, la municipalité de La Mézière a souhaité conserver un des sarcophages les mieux pré-

servé. Traité, il a été ensuite exposé dans un espace près du calvaire situé en entrée d'agglomération. Il est visible à proximité d'une pierre tombale du XVII<sup>e</sup> siècle et d'une croix de chemin en granit sur socle anciennement située à Beauséjour, dite Croix Colin, datant du Moyen-Âge.

Parallèlement aux fouilles, le Macérien Christophe Février, en coopération avec Stéphane Blanchet de l'INRAP, responsable des fouilles, a filmé pendant les 9 mois de l'opération. Un film de 35 minutes peut être visualisé sur : [youtu.be/iFBzQIrlcdM](https://youtu.be/iFBzQIrlcdM) ou [vimeo.com/237779238](https://vimeo.com/237779238)

Contribution de l'association Bas Champ : Guy Castel et Lionel Henry.



## ZOOM

# Connaissez-vous les architectes conseillers d'Ille-et-Vilaine ?

Le Département d'Ille-et-Vilaine met à votre disposition un réseau gratuit de Conseil en Architecture et en Urbanisme, le CAU 35.

Vous êtes un particulier et vous souhaitez acquérir ou rénover votre logement ? Formalités administratives, permis de construire, réglementation thermique 2012 : pas facile de s'y retrouver...

Pour faciliter vos démarches, le Département d'Ille-et-Vilaine anime et finance un réseau de conseil gratuit en architecture et urbanisme pour les communes adhérentes. Choisir un terrain, construire un bâtiment, le restaurer, s'armer pour le choix d'un maître d'œuvre, consulter des entreprises, connaître la réglementation, être en harmonie avec le paysage environnant, penser à l'aménagement : les architectes conseillers répondent gratuitement à vos questions.

N'hésitez plus : pensez aux architectes conseillers d'Ille-et-Vilaine !

Un service gratuit pour les particuliers.

*Sur le territoire Val d'Ille-Aubigné, trois permanences mensuelles ont lieu à :*

• **La Mézière,**  
le 2<sup>e</sup> jeudi matin de chaque mois à la mairie,  
Prendre rendez-vous au 02 99 69 33 36

• **Melesse,**  
le 3<sup>e</sup> vendredi matin de chaque mois à la mairie,  
Prendre rendez-vous au 02 99 13 26 38

• **Saint-Aubin-d'Aubigné,**  
le 3<sup>e</sup> jeudi de chaque mois à la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné  
Pôle ressources - 1 place des Halles,  
Prendre rendez-vous au 02 99 55 69 80





# KEEP BREEZE & DEVENEZ ÉCOW'ACTEUR

**Rendez-vous sur [www.ecowatt-bretagne.fr](http://www.ecowatt-bretagne.fr)**  
pour être informé des alertes et découvrir tous les Éco'Gestes